

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 juillet 2006  
(convocation du 10 juillet 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Juillet Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. BOBET Patrick à M. DUCHENE Michel	M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis
Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard	M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre	M. DELAUX Stephan à Mme PARCELIER Muriel (à partir de 10 h 30)
M. FLORIAN Nicolas à M. PUJOL Patrick	Mme. FAORO Michèle à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. TOUZEAU Jean à M. DAVID Jean-Louis	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	Mme. ISTE Michèle à M. SARRAT Didier
M. BANNEL J. Didier à Mme BRACQ Mireille (jusqu'à 10 h 15)	Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. LOTHaire Pierre
M. BAUDRY Claude à M. FERILLOT Michel	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel	M. MANSENCAL Alain à M. MERCHERZ Jean
M. BELLOC Alain à Mme. PUJO Colette	M. MAURIN Vincent à Mme. EYSSAUTIER Odette
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	M. MONCASSIN Alain à M. GRANET Michel
Mme. BRUNET Françoise à M. SIMON Patrick	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à Mme CAZALET A. Marie (jusqu'à 10 h 45)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CARTI Michel à Mme. CARTRON Françoise	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme CASTANET Anne à Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	Mme. RAFFARD Florence à M. QUANCARD Joël
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Technique de l'Industrie Papetière - Organisation du Congrès  
A.T.I.P. du 17 au 19 octobre 2006 au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac -  
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur TAVART présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le 59<sup>ème</sup> Congrès de l'Industrie Papetière se déroulera au Parc des Expositions de Bordeaux-Lac du 17 au 19 octobre 2006. Dans la continuité des éditions précédentes qui ont rencontré un grand succès, cette manifestation affiche comme ambition d'être toujours plus au plus près des préoccupations de l'ensemble de la filière papetière et de positionner l'Aquitaine comme pôle majeur de cette filière en Europe. Cette nouvelle édition confirme également l'ancrage de cette manifestation à un rythme de biennale, en alternance avec IP Grenoble.

Le rôle de l'A.T.I.P. est de fédérer les acteurs de la filière, de faciliter le transfert technologique et l'accès aux nouveaux produits ainsi que de valoriser le métier de papetier. Il s'inscrit dans la démarche des Pôles de Compétitivité, et notamment le Pôle Industries et Pin Maritime du Futur, qui vise l'excellence des procédés et des produits pour contribuer au développement des entreprises.

Les rendez-vous A.T.I.P. 2006 confirment la volonté de rassembler des hommes de production autour de leurs technologies et de leurs problématiques industrielles, tout en favorisant les échanges autour des thèmes de conférences suivants :

- Choix des matières premières pour la maîtrise technique et économique de la composition fibreuse
- Optimisation de la consommation d'énergie par la bonne identification des anomalies et des possibilités d'amélioration de la conduite des équipements,
- Procédés papetiers.

De plus, l'A.T.I.P. 2006 accueillera une table ronde sur les axes de développement stratégique de la filière bois et réservera un espace pour les technologies de l'environnement.

D'autres évènements sont également au programme :

- une exposition réunissant plus de 120 fournisseurs offrant une vision exhaustive des technologies et des services de l'industrie,
- la troisième édition du Forum des Opérateurs
- les Trophées de l'Innovation, du progrès technologique et des technologies-clés
- la Convention d'affaires qui offre des opportunités de rencontres entre fournisseurs et donneurs d'ordre,
- la réunion du Club Maintenance Proactive pour des discussions autour de solutions visant à la réduction de coûts,
- une communication sur les Pôles de Compétitivité.

Notre établissement public est sollicité à hauteur de 40 000 €, à parité avec les autres collectivités, pour le financement de cette manifestation dans le cadre d'un budget prévisionnel d'un montant de 318 000 € T.T.C., répartis comme suit :

Dépenses	€ T.T.C.	Recettes	€ T.T.C.
Communication promotion	35 500	Participation congressistes	45 000
Impressions – routage	14 000	Participation C.E.B.	65 000
Téléphone – fax - photocopies	7 000	Soirée officielle	25 000
Réceptions	19 000	Sponsoring	15 000
Déplacements - organisation	110 000	Partenaires industriels	25 000
Logistique – administration CEB	63 500	Divers	8 000
Soirée officielle – invitations experts	54 000	Conseil régional	40 000
Concours – trophées	8 000	Conseil Général	40 000
Accueil hôtesses - photographe	7 000	Communauté Urbaine	40 000
<b>TOTAL</b>	<b>318 000</b>	<b>DRIRE(actions spécifique)</b>	<b>15 000</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>318 000</b>

Le Conseil Régional Aquitaine va proposer la reconduction du soutien financier qu'il avait apporté à cette manifestation lors de la précédente édition, soit 35 000 €. Le Conseil Général de Gironde va présenter devant sa Commission Permanente de Juillet un projet d'aide à hauteur de 25 000 € ;

Le Communauté Urbaine avait apporté à la précédente édition de l'A.T.I.P. un soutien financier de 23 450 €.

Toutefois, compte tenu de la notoriété de cette manifestation, de ses retombées importantes tant sur le plan économique qu'en terme de promotion pour l'agglomération bordelaise, de l'implication de notre établissement public dans les Pôles de Compétitivité et de l'éclairage particulier qui sera donné à ceux-ci dans l'édition 2006, la Communauté Urbaine pourrait cette année faire porter son soutien financier à hauteur de 25 000 €.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € à l'Association Technique de l'Industrie Papetière (A.T.I.P.) pour l'organisation de son 59<sup>ème</sup> Congrès annuel qui se déroulera du 17 au 19 octobre 2006,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 juillet 2006,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
2 AOÛT 2006

M. JEAN-CHARLES BRON

